[Texte]

The Chairman: And they do not have to even pay any tax on that to protect that. They just make a promise to their people and pay them the payments.

Mr. Lynn: Yes.

The Chairman: And since they are public bodies they just pay it.

Mr. Lynn: Yes.

The Chairman: The age of 71 is the current age for forcing RRSPs to be cashed or turned into RRIFs and so on. Have you given any thought to extending that age, and extending the age of 90 to 100, the magic age of 90 to 100?

Mr. Horner: No to the former; yes to the latter.

The Chairman: On the latter-

Mr. Horner: Except that if we extended it on our current thinking, which is just at a sort of a kicking-around-proposals stage—

The Chairman: In view of the fact that pretty well everybody now in the work force has an average life expectancy of something in the neighbourhood of 80, 82, or something like that, you know 90 is not an old age any more. I was wondering if we could move that to 100. Is it possible under this bill to do that?

Mr. Horner: It may be a bigger drafting job, because there are some other proposals that have been made by the Canadian Association of Pension Supervisory Associations about letting pension moneys into RRIFs, with sort of RRIF-annuity combinations. We are in the midst of discussions with them about doing that. We would like to try to solve the whole thing at once.

• 2135

What the U.S. does in IRAs is that instead of having a formula for a RRIF pay-out of 1/(90 minus age), they have a formula that is 1/(life expectancy), in rough terms. So the result of it is that it does not even end at 100, because your number goes down and your fund goes down to some extent, but the proportion you have to pay out becomes—

The Chairman: Let us not do that. Let us deal with even numbers. But the 100 sounds reasonable to me, and I was wondering if we could perhaps look at that.

Mr. Dorin: Are you planning on living to 100?

Mr. Horner: We are positive toward that.

The Chairman: I thought, because this is a very difficult subject for all of us and we are not too bright, maybe we could go home and have a sleep and think about it all and meet you again next week. Okay?

Mr. Horner: Okay.

[Traduction]

Le président: Sans même avoir à payer de l'impôt à titre de protection. Il leur suffira de faire une promesse à leurs membres et de faire pour eux les versements.

M. Lynn: Oui.

Le président: Comme ce sont des organismes publics, ils n'auront qu'à faire le versement.

M. Lynn: Oui.

Le président: À l'heure actuelle, c'est à 71 ans que l'on est obligé de toucher l'argent investi dans un REER ou de le transférer dans un FERR. Avez-vous envisagé de repousser cette limite d'âge ou de porter la limite magique de 90 ans à 100 ans?

M. Horner: Non sur le premier point; oui sur le deuxième.

Le président: Sur le deuxième point. . .

M. Horner: Si l'on accepte le fait que si l'on tient compte de notre optique actuelle, alors que nous n'en sommes qu'au stade des conjectures. . .

Le président: Compte tenu du fait que presque toute la population active a une espérance de vie qui se situe aux alentours de 80, 82 ans ou quelque chose comme ça, vous savez bien que 90 ans, ce n'est plus un âge canonique. Je me demande si vous avez envisagé de porter cette limite à 100 ans. Est-ce que c'est possible de le faire?

M. Horner: Cela posera peut-être des problèmes de rédaction étant donné que d'autres propositions ont été faites par l'Association canadienne des organismes de contrôle des régimes retraite, qui souhaite que l'argent des régimes de retraite soit versé dans des FERR en prévoyant des versements d'annuités du type de ceux des FERR. Nous sommes en train d'en discuter. Nous aimerions résoudre l'ensemble du problème d'un seul coup.

Dans le cas des comptes de retraite individuels (IRA) aux États-Unis, au lieu de calculer le montant de la rente servie par un FERR selon la formule 1/(90 moins l'âge), on utilise la formule 1/(espérance de vie), à peu près. Ce qui se produit, c'est que les versements ne cessent même pas à 100 ans, parce que le nombre baisse et l'actif du fonds baisse dans un certaine mesure, mais la proportion des fonds à servir sous forme de rente. . .

Le président: Ne faisons pas cela. Utilisons des chiffres ronds. Le chiffre 100 me paraît raisonnable et je me demande si nous ne pourrions pas examiner cette option.

M. Dorin: Avez-vous l'intention de vivre jusqu'à 100 ans?

M. Horner: Nous ne sommes pas hostiles à l'idée.

Le président: Étant donné que c'est un sujet très complexe pour nous tous et que nous ne sommes pas trop brillants, nous pourrions peut-être rentrer chez nous, dormir un peu, réfléchir à tout cela et vous revoir la semaine prochaine. D'accord?

M. Horner: D'accord.